

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 22 MAI 2023

D.CN.2023-102

OBJET : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS - AIDES AUX PROJETS ET AUX ÉVÉNEMENTS DES STRUCTURES SOCIOCULTURELLES : ARCHIPEL SUD MJC CENTRE SOCIAL, CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DU PARMELAN, MJC CENTRE SOCIAL LE MIKADO ANNECY NORD, FORUM DES ROMAINS MJC CENTRE SOCIAL, ASSOCIATION LES CARRÉS, ASSOCIATION CRAN-GEVRIER ANIMATION, MJC CENTRE SOCIAL VICTOR HUGO, ASSOCIATION LE POLYÈDRE

Rapporteur : Guillaume TATU

Nombre de Conseillers en exercice : 69

Nombre de Conseillers présents et représentés : 69

Délibération réceptionnée en Préfecture le 26 MAI 2023

Délibération publiée le 30 mai 2023

Le vingt deux mai deux mille vingt trois, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la ville d'Annecy, dûment convoqué en séance officielle le quinze mai deux mille vingt trois, s'est réuni dans la salle Cap Périaz, sous la présidence de François ASTORG, Maire.

PRÉSENTS :

ALI YAGOUB Abdelrahim, ALLARD Catherine, ANDRÉYS Etienne, ASTORG François, BARRY Olivier, BEAUJARD Alexandra, BERTRAND Marie, BOLY Cécile, BOUCHETIBAT Bilel, BOULAND Corinne, BOUVERAT Evelyne, BOVIER Christian, BUI-XUAN PICCHEDDA Karine, CERIATI MAURIS Odile, CHAMOSSET Philippe, COHEN Guillaume, DALL'AGLIO Sandrine, DEGENNE Jean-François, DELÉAN Thierry, DERIPPE-PERRADIN Joëlle, DESMOUCELLES Gaël, DIJEAU Isabelle, DIXNEUF Samuel, DUMONT Xavier, DUPERTHUY Denis, FARMER Chantale, GARCIA Sophie, GEAY Pierre, GERY Fabien, GRANGER Anthony, GRARD Séverine, GRÉBERT Fabienne, GUEDRON Aurélie, LAFARIE Marion, LARDET Frédérique, LAYDEVANT Christiane, LECONTE Patrick, LEPAN Claire, MARIAS Benjamin, MARLE Viviane, MASSEIN Pierre-Louis, MESZAROS Thomas, MERMILLOD Stéphanie, MERMILLOD BLARDET Christelle, MODURIER Aurélien, MUGNIER Magali, MULATIER GACHET Alexandre, OSTERNAUD Xavier, PASQUIER Jean-Jacques, PETIT Christian, PEUGNIEZ Eric, PESSEY-

MAGNIFIQUE Catherine, RIGAUT Jean-Luc, RIVIÈRE Chloé, SERRATE Bénédicte, TATU Guillaume, THOMÉ Jean-Luc, TOÉ Jean-Louis.

ONT DONNÉ PROCURATION :

AVET LE VEUF Elodie (pouvoir à DELÉAN Thierry), BANGUÉ Frédérique (pouvoir à CHAMOSSET Philippe), CECCHINEL Lola (pouvoir à SERRATE Bénédicte), DULELLARI Ornella (pouvoir à MERMILLOD Stéphanie), GRANGE Antoine (pouvoir à LEPAN Claire), JULIEN Charlotte (pouvoir à DIXNEUF Samuel), KRIVOBOK Nicolas (pouvoir à TOÉ Jean-Louis), LEPAGE Sophie (pouvoir à COHEN Guillaume), PESSEY Tony (pouvoir à RIGAUT Jean-Luc), SAUTY Yannis (pouvoir à FARMER Chantale), SEGAUD-LABIDI Nora (pouvoir à MARIAS Benjamin).

ABSENT(S) EXCUSÉ(S) :

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : GRANGER Anthony

OBJET : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS - AIDES AUX PROJETS ET AUX ÉVÉNEMENTS DES STRUCTURES SOCIOCULTURELLES : ARCHIPEL SUD MJC CENTRE SOCIAL, CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DU PARMELAN, MJC CENTRE SOCIAL LE MIKADO ANNECY NORD, FORUM DES ROMAINS MJC CENTRE SOCIAL, ASSOCIATION LES CARRÉS, ASSOCIATION CRAN-GEVRIER ANIMATION, MJC CENTRE SOCIAL VICTOR HUGO, ASSOCIATION LE POLYÈDRE

Rapporteur : Guillaume TATU

Huit structures socioculturelles sont implantées sur le territoire d'Annecy :

- Archipel Sud MJC Centre Social (Annecy),
- Centre Social et Culturel du Parmelan (Annecy),
- MJC Centre Social Le Mikado Annecy Nord (Annecy),
- Forum des Romains MJC Centre Social (Annecy),
- Association Les Carrés (Annecy-le-Vieux),
- Association Cran-Gevrier Animation (Cran-Gevrier),
- MJC Centre Social Victor Hugo (Meythet),
- Association le Polyèdre (Seynod).

Ces huit structures socioculturelles sont des partenaires privilégiées et incontournables tant leurs projets associatifs s'inscrivent de manière forte dans les politiques sociale, éducative, culturelle et sportive que la Ville souhaite déployer. En effet, ces associations jouent un rôle actif dans l'animation locale et exercent une mission permanente d'éducation populaire, d'animation du projet social et de lien social avec les habitants du quartier. La Ville reconnaît cette mission d'intérêt général et soutient donc leurs actions.

Par délibération n° D.CN.2022-322 du 12 décembre 2022, le Conseil municipal a approuvé les subventions annuelles de fonctionnement attribuées notamment à ces huit associations socioculturelles.

Les structures mettent en place des événements et des projets spécifiques tout au long de l'année pour animer leur territoire. Pour les aider dans la mise en place de ces événements et projets spécifiques, elles sollicitent le soutien financier de la ville.

1 - Projets Carnavals

Associations	Descriptions de l'événement	Montant proposé
CGA	Six carnavals sur le territoire annécien tout au long du mois de mars. Ces événements sont pilotés par les centres sociaux et comités des fêtes. Les carnavals sont des moments de convivialité, de rencontre entre les structures socioculturelles, associations et les habitants. Se regrouper autour d'animations et traditions fait partie de l'animation des communes déléguées.	5 000 €
VICTOR HUGO		2 000 €
LE MIKADO		17 000 €
LE POLYEDRE		8 000€

2 - Evénements liés à la mission de rayonnement

Associations	Descriptions de l'événement ou du projet	Montant proposé
ARCHIPEL SUD	<p>Paroles en éclats :</p> <p>Depuis 20 ans la MJC centre social Archipel Sud organise le festival de conte Paroles en Eclats. Cet événement intervient dans le cadre de la mission de rayonnement de l'association « la parole en mouvement ». Cet événement pour les 0-6 ans prend forme avec une soirée d'ouverture concert/pique-nique à la Friche des rails et sur plusieurs espaces au bord du Thiou.</p>	15 200 €
LE PARMELAN	<p>Grand Saut :</p> <p>Rendez-vous incontournable à Annecy dans le quartier du Parmelan, le festival des Arts du cirque a connu de nombreux patronymes depuis 20 ans. Dorénavant rebaptisé « Le Grand Saut », la raison d'être de ce festival reste toujours la même, celle d'un quartier et ses habitants – réunis autour du Centre social et culturel du Parmelan – de créer une journée sous le signe des arts du cirque, du geste et de la rue, où partage, fête et découvertes artistiques sont les maîtres mots.</p>	11 000 €
	<p>Ah la belle saison - Soirée Cirque :</p> <p>Le CSC du Parmelan participe tous les ans à l'événement organisé par la ville « Ah ! la belle saison ».</p>	3 000 €
LE MIKADO	<p>Passeurs d'image :</p> <p>Passeurs d'images est un dispositif d'éducation à l'image sur le hors-temps scolaire à destination d'un public n'ayant pas un accès facile à certaines pratiques cinématographiques. Par la mise en place d'ateliers de pratiques cinématographies encadrés par des professionnels, d'analyses filmiques et de projections gratuites à travers toute la France, Passeurs d'images s'inscrit dans une démarche artistique, sociale et culturelle, dans les quartiers, les milieux pénitentiaires, hospitaliers, ruraux, auprès des associations caritatives.</p> <p>En Auvergne Rhône-Alpes, Passeurs d'images est coordonné par l'ACRIRA, organisé à Annecy par Le Mikado MJC Centre Social et le Centre Départemental de Promotion du Cinéma, soutenu par la Ville d'Annecy, la DRAC, le CNC et le Conseil Départemental de Haute-Savoie.</p>	17 000 €
LES ROMAINS	<p>Ludilac :</p> <p>Ce festival du jeu est installé depuis 2000 sur le territoire. Après une édition aux portes de la ludothèque des Romains en 2021 en lieu et place du Pâquier pour cause de crise sanitaire qui a connu un succès auprès des habitants, le festival renouvelle ce format et proposera des animations, jeux en tout genre, escape game, molky, devant la Ludothèque des Romains. Professionnels du jeu, partenaires locaux et public seront au RDV.</p>	16 050 €

3 - Autres événements et projets

Associations	Descriptions de l'événement ou du projet	Montant proposé
CGA	<p>Renoir (la culture accessible) :</p> <p>Dans le cadre de son projet d'ouvrir la culture au plus grand nombre, l'association organise une programmation au théâtre des Collines.</p>	13 550 €
VICTOR HUGO	<p>Projets d'actions culturelles :</p> <p>Dans le cadre de son projet social, l'association organise des actions de médiation culturelle.</p>	4 500 €
	<p>Meythet en scène :</p> <p>L'association propose un festival de théâtre amateurs. Les artistes en résidence à l'Espace Victor Hugo se réunissent pour proposer le Festival Meythet Z'en Scène.</p>	2 000 €
	<p>Mercredis animés et samedis festifs :</p> <p>Proposition d'animations simples (quizz, bricolage, parcours sportifs, lectures...) et accessibles à tous, le mercredi sur le parvis de la MJC. Et 4 samedis dans l'été en soirée temps d'animation et de découverte culturelle (spectacle de magie, théâtre d'impro, concert, bals...). Ces actions permettent de créer des temps de rencontre et de partage avec les habitants.</p>	2 000 €
	<p>Casse ta carapace :</p> <p>Evénement citoyen mettant en place sur une semaine des actions de sensibilisation sur la thématique "des différences" et permettant la mise en lumière des différentes actions citoyennes menées tout au long de l'année par la MJC et ses partenaires. .</p>	3 000 €
	<p>Chante apéro :</p> <p>Ce projet est l'occasion de développer la culture pour tous en cohérence avec le projet social de la structure. Favoriser l'émergence d'artiste amateurs et professionnel en accompagnant des parcours.</p>	2 500€
LE MIKADO	<p>Mikado plage :</p> <p>Mikado Plage donne rdv 2 fois par semaine tout l'été à son public et ses habitants au plus près de chez eux. Des animations pour tous et ponctuelles (projections, bal, karaoké...), des ateliers créatifs, des jeux, des planchas en libre-service sur le territoire Novel Teppes organisés par la MJC CS le Mikado.</p>	18 000 €
LE POLYEDRE	<p>Vendredis animés :</p> <p>Les vendredis durant l'été, l'association anime la place de l'hôtel de ville par différentes animations.</p>	4 000 €

LES CARRÉS	Tout feu tout femme : Elles sont artistes, sportives, entrepreneuses, politiques et engagées. Elles, ce sont toutes les femmes qui animent cette semaine foisonnante, conviviale ; lieu d'expériences, de créativité, de réflexion, d'échanges et d'innovation sociale. Une semaine carrément féminine, mais pas exclusivement.	5 000 €
	Jazz aux Carrés : Festival de Jazz, temps fort des Carrés se déroulant sur une semaine, propose une programmation éclectique, subtile, variée et de qualité. S'adressant à tous les publics. Durant la semaine le public peut participer à de l'éveil musical, de la danse, des concerts et autres festivités.	3 000 €

Les soutiens financiers aux événements et projets spécifiques seront versés tout ou partie. La subvention ne pourra dépasser le montant attribué et sous réserve de la réalisation du projet ou de l'événement en 2023.

Il est proposé au Conseil municipal de bien vouloir :

- **APPROUVER** le montant des subventions proposées,
- **AUTORISER** monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents afférents.

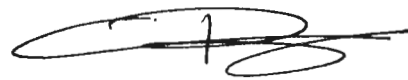
La délibération a été adoptée à l'UNANIMITÉ

Pour : 69 voix
 Contre : 0 voix
 Abstention : 0 voix

Le Secrétaire de séance
 GRANGER Anthony
 Conseiller municipal




Pour extrait conforme
 Par délégation du Maire
 BRANDO Christelle
 Cheffe du service
 de la Vie de l'Assemblée



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Maire de la Ville d'Annecy dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification.

Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal administratif de Grenoble par voie postale (2 place Verdun, BP 1135, 38022 Grenoble cedex) ou par voie électronique (Télérecours citoyens, www.telerecours.fr) dans le délai de deux mois à compter de la notification de la décision ou de sa date de publication, ou à compter de la réponse de la ville d'Annecy, si un recours gracieux a été préalablement déposé.